Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212900997-20251215-20250809-DE

DEPARTEMENT	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINISTERE	DE LA COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers **En exercice : 12** **Présents : 10** **Votants : 11** **Date de la convocation 10 décembre 2025** **Quorum : 7**	***Séance du 15 décembre 2025*** L'an deux mille vingt-cinq et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **Présents** : Tous les conseillers en exercice à l'exception de : Mme Annie Priol qui a donné pouvoir à Mme Anne Apprioual **Absente** : Mme Armelle Kernéïs Mme Sandra Roudaut a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N° 2025-08-09

OBJET : Rapport d'activités du SDEF 2024

Rapporteur : Mme Jeannine Marty, conseillère municipale déléguée, référente SDEF,

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté à l'assemblée le rapport d'activités du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère) pour l'année 2024.

Le SDEF est un partenaire de toute première importance pour les collectivités.

Le rapport d'activités présente les différentes missions, aides et conseils que le SDEF peut apporter aux communes, tant dans le domaine des réseaux (extension, renforcement des réseaux électriques, amélioration esthétique des lignes aériennes, éclairage public…) que dans le domaine de la transition énergétique (installations de panneaux photovoltaïques, infrastructures de recharges pour véhicules électriques …)

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- prend acte du rapport d'activités du SDEF pour l'année 2024.

Fait les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

ANNE APPRIOUAL